Volume 22 - Numéro 4
7 avril 2011

ALLOCUTION DU MAIRE

Bonjour, un dossier que plusieurs attendent depuis un certain temps est celui de la Résidence funéraire Guay. Une entente interviendra sous peu pour l'utilisation de la chapelle du centre communautaire moyennement une location. L'entente finale est encore à définir. Donc les familles qui veulent que leur être cher soit exposé à Labelle pourront le faire.

Le 10 mars dernier avait lieu un tour de familiarisation du sentier de motoneige de Mont-Tremblant à Labelle. Suite au projet de contournement de St-Faustin-Lac-carré à Mont-tremblant, le sentier interprovincial continuera en passant par Brébeuf, La Conception et Labelle pour faire la jonction du P'tit Train du Nord en direction de Mont-Laurier. Les principaux aménagements sont le contournement du lac des Trois-Montagnes et le lac Boisseau. Pour le secteur de Labelle élargissement des sentiers et l'aménagement d'une piste sur le chemin de la mine pour rester dans une piste enneigée. Dossier à suivre.

Un gros merci à l'équipe des travaux publics pour leur travail lors des journées de pluie qui ont occasionné des tracas importants pour plusieurs citoyens. Bravo à vous tous.

Le 17 mars avait lieu le conseil des maires. Un des points d'intérêts de cette soirée est la modification au schéma d'aménagement pour la création d'une aire d'affectation industrielle lourde sur le territoire de Mont-Tremblant (carrière Miller). Les maires se sont prononcés à l'unanimité pour la modification au schéma. Les autres dossiers ont été traités sans le public qui nous avait quitté après la première résolution.

- Acceptation d'aller en appel d'offres public pour la construction des écocentres régionaux et de financer leur implantation à partir des compensations versées de l'année 2009;
- Inscription de toutes les municipalités de la MRC au programme ICI ON RECYCLE niveau 2 (sauf Montcalm qui est inscrite au niveau 3).

Le 22 mars avait lieu un colloque de la coalition bois pour nous faire la démonstration qu'il est possible de favoriser le bois dans les constructions autant publiques que résidentielles. Voici les objectifs de la coalition :

- Faire valoir les attributs environnementaux du matériau de bois dans la lutte contre les changements climatiques;
- Promouvoir l'utilisation du bois pour l'application structurale et d'apparence dans la construction au Québec et faciliter son utilisation par ceux qui peuvent le faire;
- Positionner et promouvoir le bois dans des concepts de bâtiments verts et de développement durable;
- Promouvoir une réglementation pro bois dans les diverses réglementations;
- Amener la population et les différents intervenants industriels, commerciaux et institutionnels à considérer l'utilisation du bois dans leur projet (structure et apparence) de construction ou de rénovation.

Je vous souhaite un beau printemps!

.

Le maire, Gilbert Brassard

SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2011 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2011

SÉANCE DU 14 MARS 2011

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 mars 2011.

La séance extraordinaire du 14 mars 2011 a été convoquée pour faire l'adoption du règlement numéro 2011-202 décrétant des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc, de pavage et d'aménagement sur les rues du Collège et des Loisirs et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts. Bien que ce règlement autorise des dépenses et un emprunt maximal de 900 000 $ pour la réalisation de ces travaux, la dépense finale devrait être beaucoup moins importante étant donné que la grande majorité de ces travaux doivent être payés par le programme TECQ (taxe d'accise).

La tenue d'un registre relatif à ce règlement a été fixée au 22 mars 2011 et aucun citoyen ne s'y est présenté. Ainsi, le règlement numéro 2011-202 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter. Il ne reste qu'à obtenir l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

SÉANCE DU 21 MARS 2011

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 mars 2011.

Appels d'offres et soumissions

Le conseil a mandaté la directrice générale et le directeur des travaux publics pour aller en appel d'offres pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de réfection de la rue du Collège et d'aménagement d'une virée sur la rue des Loisirs. Le résultat de cet appel d'offres sera présenté au Conseil lors le la prochaine séance ordinaire.

Administration et finances

Une nouvelle politique d'achats a été adoptée par le conseil afin de faciliter la gestion des différents services, de bien encadrer les différents achats municipaux et de respecter la politique de gestion contractuelle adoptée en décembre dernier.

Le plan d'action 2011, qui représente un outil très efficace dans le suivi des divers projets de la Municipalité, a été adopté par le conseil.

Un appui a été donné au projet de maison de soins palliatifs desservant la population de la MRC des Pays-d'en-Haut et celle de la MRC des Laurentides et un autre a été donné à la CRÉ des Laurentides et au regroupement des établissements de santé et de services sociaux de la région des Laurentides dans leurs démarches auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux afin que soient augmentées les ressources en soins de santé et de services sociaux dans la région administrative des Laurentides.

Un nouveau bail avec Hydro Québec relatif à la location de certains terrains dans le secteur du parc René-Lévesque a été conclu pour 5 ans à 1 $ par année.

Service des travaux publics

Des travaux de remplacement de 300 mètres de conduites d'aqueduc sur la rue du Collège (entre les rues des Loisirs et David) doivent être réalisés par nos employés à la fin du printemps. À cet effet, il a fallu mandater une firme d'ingénieurs (GENIVAR) pour effectuer la surveillance de ces travaux. Les autres travaux prévus sur les rues du Collège et des Loisirs seront réalisés à contrat plus tard dans l'été suite aux résultats des appels d'offres à venir.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Au niveau des dérogations mineures, le Conseil a étudié les demandes et accordé les dérogations mineures suivantes, à savoir :

- une dérogation de 12 centimètres dans la marge latérale gauche pour la construction d'un garage annexé au bâtiment principal et de 2,1 mètres dans la marge latérale droite pour la rénovation du bâtiment principal sur le lot 14A-1, rang G, dans le canton de Joly situé au 3936, chemin du Lac-Labelle (0325-34-6305) en autant qu'aucune autre dérogation ne résulte de celle-ci;
- dérogation de 16,36 mètres sur la profondeur des deux terrains sur les lots 24C-P, rang G, dans le canton de Joly situé sur chemin de La Minerve (0226-40-3030) en autant qu'aucune dérogation ne résulte de celle-ci.

Conformément à la recommandation du CCU, un chemin privé partant du chemin de la Rivière-Maskinongé, dans le canton de Labelle, a été nommé « chemin Léopold-Genet ».

Loisirs, tourisme et famille

Le Conseil municipal a autorisé le renouvellement du bail du bureau d'accueil touristique à son endroit actuel.

Mme Suzanne Ally-Grenier, qui effectue un excellent travail, a été réembauchée à titre de coordonnatrice du bureau d'accueil touristique pour la saison 2011.

La grille tarifaire du Service des loisirs et du tourisme a été adoptée. Les tarifs du camp de jour sont les mêmes que l'an dernier.

Finalement, le Conseil a autorisé la signature d'un nouveau protocole d'entente avec l'Association des propriétaires au lac Labelle concernant le contrôle des accès à la rampe de mise à l'eau du lac Labelle dans la perspective de la protection de l'environnement des plans d'eau et à contrer la propagation de la myriophylle et autres espèces exotiques.

Règlements

Deux avis de motion ont été donnés relativement à l'adoption, lors d'une séance ultérieure, du règlement **n**uméro 2011-203 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56 afin d'ajouter aux grilles des usages et normes une disposition relative aux plans d'implantation et d'intégration architecturale et du règlement numéro 2011-204 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Les projets de règlements numéros 2011-203 et 2011-204 ont également été adoptés. Une assemblée publique de consultation relative à ces règlements aura lieu le 5 avril 2011 à 18 h à la salle Valiquette de la Maison de la culture, au 7393, boulevard du Curé-Labelle.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 21 mars 2011.

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 18 avril prochain à 20h.

60 ANS D'AMOUR À RACONTER!
CONDOLÉANCE

Dans l'édition du mois dernier, la Municipalité souhaitait un bon 60e anniversaire de mariage à Mme Madeleine Cédilotte et M. Jean-Paul Brassard.

À la demande de Mme Cédillote, leur anniversaire de mariage fut célébré à l'hôpital en présence d'un curé le 6 mars dernier. Malheureusement, Mme Cédilotte est décédée le lendemain soit le 7 mars suite à une longue maladie.

Le Conseil municipal ainsi que tous les employés offront toutes nos sympathies à la famille éprouvée par ce deuil.

CONGÉ DE PÂQUES

Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés les 22 et 25 avril prochain pour le congé de Pâques.

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée
15 avril 2011

Date de parution
5 mai 2011

DEMANDES DE DEROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE D'AVRIL

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 18 avril, quatre dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- Une dérogation pour la reconstruction d'un abri à bateau dans la rive et dans le littoral du lac de 4,27 m de largeur par 9,10 m de longueur sur le lot 14, rang R, dans le canton de Joly situé au 688, chemin Panneton;
- Une dérogation allant jusqu'à 7,88 mètres pour la construction de galeries dans la bande de protection riveraine sur le lot 14, rang R, dans le canton de Joly situé au 688, chemin Panneton;
- Une dérogation de 21 centimètres pour l'aménagement d'une galerie dans la bande de protection riveraine sur le lot 20, rang Q, dans le canton de Joly, situé au 465, chemin de la Baie;
- Une dérogation de 94,45 mètres carrés pour la superficie d'un quai situé sur le lot 2A-1, rang 01, dans le canton de La Minerve situé au 2000, chemin St-Pierre.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

EMPLOIS D'ÉTÉ 2011

Municipalité de Labelle

Animateur au camp de jour (offre #CJ01)
Animateur thématique au camp de jour (offre #CJ02)

Description sommaire des postes d'animateur(6) :

- Élaborer une programmation d'activités correspondant au groupe d'âge;
- Appliquer ladite programmation; Assurer la sécurité et le respect des enfants (intervenir en cas de problèmes de comportement).

Description sommaire du poste d'animateur thématique :

- Élaborer la thématique, les bricolages et autres activités spéciales pour tous les groupes d'âge;
- Appliquer ladite programmation; Assurer la sécurité et le respect des enfants (intervenir en cas de problèmes de comportement).

Exigences :

- Secondaire IV et être âgé d'au moins 16 ans;
- Expérience d'une année reliée à l'emploi.
- les candidats retenus devront avoir complété la formation DAFA (diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur) au plus tard avant le début du camp de jour, et ce, à leur frais (45 $) .

Conditions de travail :

- Horaire du lundi au vendredi entre 7 h 30 et 18 h.
- 35 à 40 h par semaine;
- Durée de 7 semaines en plus de formation
- Début fin juin; Taux horaire débutant à 10 $.

Préposé à l'accueil touristique (offre #TOUR01)

Description sommaire des postes (2) :

- Réception téléphonique, accueil des visiteurs et les renseigner sur la région;
- Prendre note des plaintes émises et en faire rapport au supérieur immédiat; Prendre note des renseignements permettant de remplir les formulaires de statistiques de fréquentation.

Exigences :

- Connaissance de l'informatique (logiciels Word et Excel);
- Habileté à communiquer avec le public en français et en anglais;
- Expérience en service à la clientèle et/ou en tourisme; Pour le poste se prolongeant à l'automne, il est nécessaire d'être à l'aise pour faire l'enregistrement du gros gibier.

Conditions de travail :

- Horaire variable (jour, soir, fin de semaine);
- 30 à 35 h semaine;
- 1 poste de 8 semaines et un autre se prolongeant à l'automne;
- Début fin juin; Taux horaire débutant à 10 $.

Préposé aux espaces verts (offre #TP01)

Description sommaire des postes (3) :

- Entretien des espaces verts, coupe de gazon;
- Signalisation routière lors de travaux de voirie;
- Travaux mineurs de peinture/teinture sur infrastructures extérieurs;
- Assumer toute autre tâche connexe.

Exigences :

- Secondaire IV et être âgé d'au moins 16 ans;
- Détenir un permis de conduire classe 5; Expérience d'une année reliée à l'emploi.

Conditions de travail :

- Horaire variable;
- 40 h par semaine;
- Durée de 16 semaines;
- Début fin juin; Taux horaire débutant à 10 $.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, au plus tard le 22 avril 2011 à 16 h 30 à :

« Emplois d'été 2011 et inscrire le # de l'offre»
À l'attention de Mme Claire Coulombe
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont, Labelle (Québec), J0T 1H0
Courriel: ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca
Télécopieur: (819) 686-3820

SERVICE D'URBANISME

Marc Blaquière, directeur poste 5007, Charles-Élie Barrette, directeur adjoint, poste 5008
Ginette Cormier, secrétaire, poste 5005, Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031
****

M. OUIMET EST DE RETOUR!!!

Le 7 mars dernier, le Service de l'urbanisme et de l'environnement a effectué la réembauche de M. Martin Ouimet à titre d'inspecteur en environnement. M. Ouimet a su compléter avec succès le mandat qui lui avait été octroyé l'année dernière grâce à son savoir-être et son savoir-faire.

M. Ouimet poursuivra ses efforts de sensibilisation des riverains quant à l'importance de protéger les rives et littoraux de nos plans d'eau et cours d'eau. Il agira à titre de personne-ressource auprès des riverains en leur suggérant des méthodes de revégétalisation de leur rive.

De plus, il procédera à l'inspection et à des tests de performance des installations septiques d'un âge avancé afin de s'assurer qu'aucune pollution environnementale ne s'y produit.

Finalement, M. Ouimet continuera ses démarches pour le projet Volet-II, qui consiste à mettre en valeur le Sentier national du Québec du secteur des Laurentides traversant les territoires des municipalité de Labelle, La Conception et La Macaza.

Enfin, nous vous invitons à communiquer avec lui pour toute question touchant à l'environnement à son adresse courriel: environnement@municipalite.labelle.qc.ca ou par téléphone au 819-681-3371, poste 5031.

Inscription pour obtenir un baril de récupération d'eau de pluie à prix modique

Dans le cadre du fond Éco IGA, la Municipalité de Labelle a obtenu une subvention de 75 barils de récupération d'eau de pluie. Pour en obtenir un au prix de 15 $, vous devrez vous inscrire via la page d'accueil du site Internet de la Municipalité de Labelle au www.municipalite.labelle.qc.ca du 21 mars au 2 mai 2011.

Dans le cas où le nombre d'inscriptions dépasserait le nombre de barils obtenus par la subvention, l'organisme « Jour de la Terre » qui gère le programme, procèdera par tirage au sort et remettra la liste des personnes qui auront droit à un baril à la Municipalité de Labelle.

Pour plus d'informations, communiquer avec le Service de l'urbanisme aux postes 5007 ou 5031.

LES SELS DE VOIRIE

Chaque hiver au Québec, les sels de voirie épandus sur les voies de circulation se dissolvent dans l'eau sous forme d'ions libres de sodium et de chlorure. Le sodium se fixe dans le sol, alors que les chlorures, très mobiles, sont lessivés et entraînés dans nos lacs et nos rivières, ou migrent vers les nappes d'eau souterraines.
Les effets des sels de voirie sur l'environnement étaient autrefois peu apparents et peu connus, mais il est reconnu maintenant qu'une utilisation massive des sels de voirie agissent de façon négative, et ce, à des degrés divers sur les nappes aquifères, le sol, la flore, la faune aquatique et terrestre et, bien sûr, les infrastructures.

C'est aujourd'hui environ 1,5 million de tonnes de sels de voirie qui sont épandues annuellement au Québec et un rapport de Santé Canada publié en 2007 conclut que « les sels de voirie qui contiennent des sels inorganiques de chlorure avec ou sans sels de ferrocyanure sont considérés comme toxiques au sens de l'article 64 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999). »

Nos conditions climatiques nordiques posent un défi de taille aux gestionnaires des municipalités qui ont pour tâche de maintenir le réseau opérationnel et sécuritaire.

En octobre dernier, la Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie (SQGESV) a été lancée à l'occasion du Congrès sur la viabilité hivernale de l'Association québécoise du transport et des routes.

La Stratégie propose aux administrations publiques et privées une démarche permettant d'optimiser l'utilisation des sels de voirie. En y adhérant, les administrations responsables de l'entretien des voies de circulation contribuent à prévenir, à atténuer et, dans certains cas, à enrayer les impacts des sels sur l'environnement.

Le Conseil de la Municipalité de Labelle compte regarder attentivement aux cours des prochains mois cette stratégie afin d'amorcer le virage de la gestion environnementale des sels de voirie.

BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE
819-681-3371
Nathalie Robson, POSTE 5021

Atelier de caricature avec M. Robert Lafontaine pour le 7 à 77 ans

Date : Le samedi 14 mai 2011
Durée : 9h30 h à 11 h suivi d'une séance de caricature avec M. Lafontaine de 11 h à 12 h 30
Lieu : Salle Valiquette
Coût : Gratuit
Réservation obligatoire au 819-681-3371, poste 5021

Cet atelier permet aux participants de connaître le travail du caricaturiste et de réaliser des caricatures de personnages. Le cours commence avec l'apprentissage des outils de travail. L'anatomie et les expressions du visage sont ensuite étudiées avant de passer à l'étape du dessin. Des trucs sur le crayonné, l'encrage et la mise en couleur sont expliqués aux participants. Suite à des exercices de pratique, ils réalisent la caricature d'un personnage avec différentes expressions. Par la suite, M. Lafontaine réalisera des caricatures en direct (en quantité limitée, à qui la chance)! !

Auteur : Monette, Denis
Titre : **Le jardin du docteur Des Œillets**

Narcisse Des Œillets, jeune médecin de quartier, épouse en 1929 Marguerite Fougère, à cause d'une idée folle surgie lors de leur rencontre: ensemencer un jardin où les fleurs seraient identifiées aux prénoms de leurs enfants à venir. Ainsi se succèdent Rose, Iris, Violette et Jasmin. Déséquilibré, plus horticulteur que médecin, le docteur Des Œillets élève ses quatre enfants dans une discipline sévère. À l'âge adulte, ces derniers, tour à tour, se rebellent.

Auteur : MacDonald, Patricia J.
Titre : **Une nuit, sur la mer**

Shelby a élevé seule sa fille Chloé à laquelle elle tient plus que tout. Cette dernière, à 25 ans, semble avoir trouvé la sérénité entre son travail, Rob, son second mari, et leur petit garçon de 5 ans, Jeremy. Pour leur anniversaire de mariage, Shelby décide d'offrir à Chloé et à Rob une croisière dans les Caraïbes tandis qu'elle gardera Jeremy. Ce généreux cadeau va bientôt se révéler fatal : Shelby reçoit un appel lui annonçant que sa fille semble avoir disparu en mer, sans laisser de traces.

Auteur : Coben, Harlan
Titre : **Faute de preuves**

Wendy, célèbre journaliste dans une émission de télé réalité, piège en direct des prédateurs sexuels. Quand elle coince Dan Mercer, tous les faits accablent cet assistant social responsable d'adolescentes en difficulté. Pire encore, il est même soupçonné de meurtre. Pourtant, Wendy le sent, quelque chose cloche. Et si elle s'était trompée? Si Dan était innocent? Elle décide alors de mener sa propre enquête.

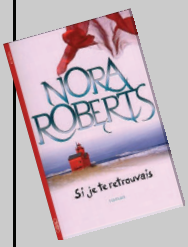

Auteur : Roberts, Nora
Titre : **Si je te retrouvais**

Fiona Bristow mène une vie idyllique. Elle habite une jolie maison sur une île au large de Seattle avec ses trois fidèles labradors, et dirige un centre de dressage canin prospère. Elle a dû se battre pour en arriver là : des années plus tôt, un tueur en série l'a poursuivie et a assassiné son fiancé. Par miracle, elle a survécu. Sur son île, Fiona a enfin trouvé la paix dont elle avait besoin pour se reconstruire après ce cauchemar. Jusqu'au jour où Simon Doyle, un nouvel habitant, lui demande son aide. Propriétaire malgré lui d'un chiot incontrôlable, il ne sait plus à quel saint se vouer. Cet artiste tourmenté n'a jamais voulu de chien, il veut encore moins d'une compagne, aussi attirante soit-elle. Mais un meurtrier émerge des ombres du passé. Un homme assoiffé de sang qui n'a qu'un seul but : reprendre la femme qui lui a échappé.

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :

Mardi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi :	12 h 30 à 16 h 30
Jeudi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi :	9 h à 12 h 30

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel : **biblio@municipalite.labelle.qc.ca**
Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Eve Pichette-Dufresne, 819-681-3371, poste 5009

CONCOURS DE PHOTO

La Municipalité lance un concours de photo afin d'avoir une banque d'images pour le site Internet et les publicités de la Municipalité. Vous trouverez le formulaire qui contient toutes les instructions sur le site Internet de la Municipalité de Labelle. Le formulaire doit être signé et joint aux photos et remis au plus tard le 1er décembre 2011.

Des prix seront remis aux gagnants. Un gagnant par saison : hiver, été et automne.

Bonne chance!

JOURNÉE DU GRAND MÉNAGE

Lorsque le printemps s'annonce et que la neige nous quitte bien des débris ornent nos rues et nos parcs. Ainsi, nous faisons appel à vous pour faire une grande corvée et partir la saison estivale tout en beauté. Bienvenue aux petits et grands!

Quand : **Samedi le 30 avril 2011**
Erratum : initialement, l'activité devait avoir lieu le 23 avril dans le cadre de la Journée de la Terre, mais a été reportée au 30 avril dû à la longue fin de semaine de Pâques.

Déroulement :

9 h à 9 h 30	Rencontre des participants au Pavillon des loisirs pour la distribution du matériel et début du nettoyage dans chaque secteur
10 h 30	Collation fournie par la Municipalité
11 h 30	Fin du nettoyage
12 h	Dîner gratuit pour les participants au Pavillon des loisirs. Quelques prix de présence à tirer.

Pour être responsable de secteur ou pour vous inscrire comme participant, communiquez au 819-681-3371 poste 5009.

TAI CHI

Mouvements lents qui favorisent une liberté du corps et de l'esprit. Exercices terre à terre, qui feront une différence dans votre quotidien, en plus de favoriser une meilleure santé globale.

Venez découvrir le potentiel inné de l'Être humain, et ce, grâce à la justesse de la posture! Bienfaits: plus de vitalité, meilleur sommeil, meilleur équilibre physique et émotif, meilleure gestion de stress, système immunitaire + fort, amélioration de l'humeur, de la confiance et de l'estime de soi. .

Horaire :	Les lundis de 18 h 30 à 20 h
Durée :	Début 28 mars ou 4 avril pour 8 semaines (possibilité de relâche pendant la session)
Lieu :	Salle Valiquette
Inscription :	Sylvie Berthiaume au 819-688-2777

PROGRAMMATION LOISIRS ESTIVALE

La programmation estivale sera publiée et distribuée dans les foyers via la poste le jeudi 14 avril 2011 et sera en ligne sur le site Interne de la Municipalité.

CAMP DE JOUR 2011

À noter que l'édition 2011 du Pélicamp aura lieu du 4 juillet au 19 août inclusivement, et ce, de 7 h 30 à 18 h. Les inscriptions auront lieu les 2 et 4 mai de 14 h à 20 h au Service des loisirs et du tourisme. Toutes les informations (coût, activités, etc.) seront disponibles dans la programmation estivale qui sera distribuée le 14 avril dans vos boîtes postales.

LA TOURNÉE DES MAIRES ET DES MÈRES 2011

Pour célébrer la journée nationale du sport et de l'activité physique ainsi que la fête des Mères, les Municipalités de la Rouge se sont réunies ensemble pour une deuxième année consécutive afin d'organiser une randonnée à vélo de 38 Km sur le parc linéaire le P'tit train du Nord pour les petits et les grands. Départ à Nominingue et arrivée à Labelle avec un système de navette inclus. Joignez-vous à nous!

Date : 7 mai 2011 (en cas de pluie, reportée au 14 mai)

Coût pour les 13 ans et + : 5 $ (*Incluant les collations, un macaron, des prix de présence ainsi que l'encadrement lors de la randonnée.)*

Horaire de la journée :

10 h :	Accueil des participants à Nominingue
10 h 45 :	Mot de bienvenue
11 h :	Départ
12 h :	Arrivée à la Gare de Rivière-Rouge pour le dîner
12 h 45 :	Départ
13 h 45 :	Arrivée à Labelle

Inscription au plus tard le 29 avril:Service des loisirs et du tourisme au 819-681-3371 poste 5009

Une collaboration des Municipalités de Labelle, Lac Saguay, La Minerve, Nominingue et Rivière-Rouge.

COURS DE PEINTURE

Cours de peinture décorative sur tissu pour débutant ou intermédiaire.

Horaire :	Les lundis 18 h 30 à 21 h 30 possibilité de cours le jour selon la demande
Durée :	4 semaines
Lieu :	Pavillon des loisirs
Coût :	15 $/cours

Information et inscription :
Louise Gaudreau au 819-686-2173

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME … SUITE...

Eve Pichette-Dufresne, 819-681-3371, poste 5009

QI GONG & DO-IN
Exercices de santé et de vitalité

Le Qi Gong est un art millénaire chinois qui favorise une meilleure santé globale. Il améliore l'équilibre, le sommeil, la respiration, le système circulatoire, digestif et immunitaire. En plus de stimuler les fonctions vitales et procurer une détente musculaire et nerveuse, cet art assouplit les articulations et développe une respiration profonde. Le Qi Gong développe la force et la souplesse, la concentration et le calme intérieur. Une approche douce qui travaille la globalité de l'être, le tout dans le respect du potentiel de chacun.

Horaire : Les lundis de 17 h 15 à 18 h 15
Durée : Début 28 mars ou 4 avril pour 8 semaines
(possibilité de relâche pendant la session)
Lieu : Salle Valiquette
Inscription : Sylvie Berthiaume au 819-688-2777

Atelier conférence
«Le développement du langage des touts-petits»

++ Ce printemps, **un atelier-conférence sur « Le développement du langage des tout-petits » offert part le CALENBOURG et** animé par une orthophoniste sera **offert gratuitement** aux parents. Ce sera l'occasion de s'informer, de s'outiller comme parent et de trouver réponses à vos questions.

Trois représentations:
mardi le 12 avril de 19h15 à 21h à la salle Valiquette à Labelle,
mercredi 13 avril de 19h15 à 21h à la Maison de la Famille du Nord à Mont-Tremblant
lundi 18 avril de 9h15 à 11h30 à Mont-Tremblant (endroit à confirmer). Info et réservation: 819-322-2903 ou via calenbourg@gmail.com

Le Pare-feu du Chef

La saison printanière est déjà arrivée et le nettoyage de nos terrains et emplacements est primordial sur notre liste de chose à faire.

Ceci suscite souvent le brûlage des feuillus et branches, mais aussi amène la problématique de feu de broussaille et possiblement le début d'un feu de foret.

Saviez-vous que la Municipalité de Labelle a un règlement numéro 2010-197, concernant le brûlage, qui vous oblige d'avoir un permis, et ce, sans frais.

En résumé, ce règlement oblige l'obtention d'un permis pour tout brûlage à ciel ouvert, sauf pour le petit feu de camp.

Il faut noter que le permis pourrait être refusé dans les cas suivants :

- lorsque le vent excède 25 km/heure;
- lorsqu'une interdiction d'allumer un feu à ciel ouvert a été émise par le gouvernement du Québec, ses mandataires où la Municipalité elle-même;
- lorsque l'une des conditions stipulées au présent règlement n'est pas respectée.

Les feux de camp pour éloigner les moustiques ou égayer un pique-nique ou fête champêtre doivent avoir une superficie de 1 mètre par 1 mètre maximum et pas plus de 1 mètre de hauteur et devront être entourés de matière incombustible.

Il doit toujours y avoir au moins une personne responsable sur les lieux et avoir des facilités d'extinction du dit feu à tout instant.

Toute personne qui met le feu et qui ne prend pas les mesures nécessaires pour empêcher un feu de s'étendre de son terrain aux terrains avoisinants, commet une infraction en vertu du présent règlement et elle est passible de toutes les peines prévues en vertu dudit règlement.

Le gros bon sens et toujours de mise.

Appareils de détection incendie

Saviez-vous que la Municipalité de Labelle a un règlement numéro 2007-142, concernant les appareils de détections incendie. (Avertisseur de fumé).

En résumé, ce règlement oblige chaque bâtiment, logement d'avoir des avertisseurs de fumé. Vous pouvez consulter le règlement sur notre site internet sous la rubrique des incendies, avertisseur de fumé. Vous pouvez vous procurer le règlement à l'hôtel de ville.

Nous venons, le 12 mars dernier, de changer l'heure. J'espère que vous avez pris le temps de changer la pile et de vérifier votre avertisseur de fumé.

le directeur du Service de sécurité incendie,
Stephen Potts

POLITIQUE FAMILIALE – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

LE VIEILLISSEMENT ACTIF, UNE PRIORITÉ POUR LE COMITÉ FAMILLE-AÎNÉS

Au Québec, dans les prochaines années, nous ferons face à une réalité dont il faut tenir compte dès aujourd'hui en ce qui concerne l'évolution démographique. En effet, selon l'*Institut de la statistique du Québec*, entre 2006 et 2056, l'évolution démographique sera la suivante :

- La proportion des 65 ans et plus va doubler (14 % à 28 %)
- La proportion des 80 ans et plus va tripler (3.6 % à 10,9 %)
- La proportion des 95 ans et plus sera multipliée par 10 (0.1 % à 1,2 %)

De plus, on entend de plus en plus parler de « vieillissement actif ». Mais concrètement c'est quoi le vieillissement actif?

On parle de vieillissement actif lorsque l'on fait allusion au fait de vieillir tout en restant actif. Synonyme de ***participation***, de ***santé*** et de ***sécurité***, donc d'une meilleure qualité de vie, le vieillissement actif signifie :

- Continuer à travailler ou retourner sur le marché du travail;
- Participer à la vie de la collectivité, notamment par des actions bénévoles;
- Contribuer à la vie familiale;
- Pratiquer des activités récréatives ou sportives.

Les personnes aînées actives ou qui retrouvent la possibilité de l'être:

- Éprouvent le sentiment d'être toujours utiles;
- Développent de nouvelles aptitudes;
- Conservent un réseau social;
- Brisent leur isolement
- Acquièrent une image positive d'elles-mêmes.

Une belle façon de contrer l'âgisme.

Ainsi, dans son désir de devenir une municipalité amie des aînés, le comité famille-aînés veut démontrer l'importance de répondre aux besoins des personnes aînées et de respecter leurs droits. C'est notre façon à nous de contribuer à assurer leur protection et à préserver leur dignité.

Janick Nantel, Chargée de projet, 819-681-3371, poste 5028, loisirs@municipalite.labelle.qc.ca

La personne qui donne son temps, son énergie et surtout le meilleur d'elle-même à titre de bénévole le fait généralement dans l'ombre et dans un but désintéressé: son seul désir est d'aider des personnes dans le besoin. Cependant, elle ne pourrait continuer de se dépenser ainsi sans savoir que son aide est réellement appréciée, valorisée et surtout reconnue publiquement. Il est primordial qu'elle sache que son action bénévole répond à un réel besoin tant pour l'individu que notre société. Les bénévoles savent que, par leurs actions individuelles, grandes ou petites, leur travail, si valorisant, est essentiel. Mais le temps est venu de le reconnaître en leur disant merci – il n'y a pas d'autre mot plus fort et juste qui puisse témoigner de toute l'appréciation, et même de l'admiration, des milliers de personnes qui comptent sur leur soutien.

À la fois simple et percutant, le mot « MERCI » prend toute sa force et son sens immédiat par la multitude de noms qui l'entourent. Le violet, une couleur à la fois douce et énergique, qui évoque la sociabilité et la sérénité. De plus, cette couleur permet de bien mettre en évidence la pureté et la simplicité du mot merci et la multitude de noms qui forment une fine dentelle blanche.

À la Municipalité de Labelle c'est 35 organismes soit l'équivalent d'environ 250 bénévoles. Au mois de septembre prochain la Municipalité de Labelle prendra le temps de les remercier lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles annuelle. D'ici là nous tenons à leur dire un gros MERCI et nous vous invitons à en faire tout autant avec les bénévoles qui vous entourent dans votre quotidien.

COUP D'ŒIL DE VOTRE PAROISSE

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE
Communauté La Nativité-de-Marie
25, rue du Couvent
Labelle (Québec) J0T 1H0
819 686 2023

Carême sous le thème :
Prenez courage! Le Seigneur regarde le cœur.

Nous vous invitons à chaque dimanche où un sous thème est relevé pour nous aider à cheminer.

Dimanche 17 avril à 9 h 30 : dimanche des rameaux
Il y aura la vente de rameaux tressés par nos jeunes.
Mardi 19 avril à 19 h 30 : messe chrismale à la Cathédrale de Mont-Laurier

Bureau : ouvert le mardi et jeudi de 13 h à 16 h.
Téléphone 819 686-2023.

Horaire de la semaine sainte :

Jeudi 21 avril à 19 h : office à 20 h à Labelle
Vendredi 22 avril à 14 h : chemin de croix à Labelle
Vendredi 22 avril à 19 h : office à 19 h à Labelle
Samedi 23 avril à 20 h : veillée Pascale à Labelle
Venez célébrer votre foi, renouveler votre engagement baptismal.
Dimanche 24 avril à 9 h 30 : célébration de Pâques à Labelle

Prendre note
Le bingo sera de retour le 3 avril 2011.
Nous espérons vous revoir en grand nombre à ce moment-là.

Nous vous souhaitons de très « Joyeuses Pâques!»

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Vente à 50% de rabais du 11 avril au 15 avril 2011.

COMPTOIR D'ENTRAIDE LABELLE

6—7 mai 2011

16 artistes sur scène interprétant leurs meilleurs succès! Sous le parrainage de Claude Dubois—Demis Roussos—Michel Louvain—La Compagnie Créole—Jenny Rock—Claude Barzotti—Gilles Girard—Hervé Vilard—Catherine Lara—Chantal Pary—Herbert Léonard—Isabelle Aubret—Paolo Noël et artiste surprises. Animateurs : Michel Jasmin & Michel Drucker Mise en scène : Mouffe.

Un spectacle unique d'une durée de 3 h 30 au Colisée Pepsi!

Jour 1
Départ en direction de Québec. En après-midi, diner et temps libre dans la vieille Capitale. Souper. En soirée assistez au spectacle Le retour de nos idoles au Colisée Pepsi. Ce spectacle met en vedette plus de 16 artistes et 12 musiciens et choristes.

Jour 2
Petit déjeuner. Tour de ville guide de la Vieille-Capitale. Dîner. Pour le dessert, visite et degustation au Choco-Musée Érico où vous vous délecterez des saveurs et de l'histoire du chocolat et pourrez observer les chocolatiers au travail. Ensuite, visite du Musée national des beaux-arts du Québec. Retour vers votre localité. Souper en route.

Le prix comprend pour 329 $:
Transport en autocar de luxe, hébergement pour 1 nuit, 4 repas, activités au programme, billet de spectacle section 200, service d'un guide accompagnateur, toutes les taxes.

Pour reservation ou information:
Francine Patry : 819-686-2667

ÉCOLE LE TREMPLIN

Dans le cadre de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur (JMLDA), les élèves de 6e année vous invitent à venir visiter le Salon du livre: « Lire... un monde à découvrir », le 21 avril prochain.

Lieu : Gymnase du centre communautaire
Date : Jeudi 21 avril de 9 h à 19 h

Activités proposées :

⇒ Venez découvrir les livres des librairies ou maisons d'éditions présentes sur place pour notre plus grand plaisir;
⇒ Venez rencontrer France Mercure, artiste peintre et illustratrice;
⇒ Découvrez nos coins de lecture préférés;
⇒ Faites la découverte du nouvel auteur, Sylvain Richer et son roman Projet Delta;
⇒ Découvrez nos coups de coeurs littéraires et partagez les vôtres;
⇒ Vente de livres usagés sur place, les profits serviront à acheter des livres pour notre coin lecture à l'école;
⇒ Concours et autres surprises seront au rendez-vous!

Bienvenue à tous.... si vous avez des livres à offrir pour notre vente de livres usagés, vous pouvez nous les apporter à l'école.

Merci et au plaisir de vous voir lire avec nous le 21 avril!

Les élèves de 6e année et Sylvianne Charette

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES SOMMETS
CENTRE DE SERVICES EXTERNES MONT-TREMBLANT/LABELLE

Horaire des présentes dans les communautés
Conférences interactives

Lieu : Club de l'Âge d'Or (1, rue du Pont, Labelle)
Heure : 9 h 30 à 11 h 30
Date : 27 avril 2011
Sujet : Le rôle légal et social des grands-parents
Suivi d'un atelier
Animatrice : Line Pagé, Technicienne en loisirs

BINGO

Après deux mois d'absence, le bingo est de retour à l'horaire à partir du dimanche 3 avril au gymnase du centre communautaire, et ce, au profit de la communauté locale de la Nativité-de-Marie. L'enjeu principal de chaque bingo est son gros lot à 1 000 $.

Les revenus ainsi que les retombées économiques durant son absence ont été constaté par plusieurs. Pour garder le bingo en fonction, il faut se soumettre à la loi de la régie qui est très exigeante.

Pour plus d'information un seul numéro pour me joindre : 819-686-2535. La même équipe sera à son poste le 3 avril et vous y serez vous?

À noter que le 24 avril nous serons fermé pour la fête de Pâques.

Hubert Nantel, Gérant

CGAL
COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Le mot du président

Bonjour à tous,

Votre comité des gens d'affaires de Labelle commence la nouvelle année du bon pied.

DÉJEUNER RENCONTRE

- À l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons eu notre deuxième déjeuner rencontre. Il eut lieu mardi 29 mars à 7 h 30 au restaurant La Belle Époque. Ce déjeuner est gratuit pour les membres et le sera également le mois prochain, après quoi il en coûtera 5 $ par personne. Un nouveau membre bénéficiera d'un déjeuner gratuit. Cette activité de réseautage se répétera chaque dernier mardi du mois, avec une pause en juillet et août; le lieu de rencontre pourra varier. Ce sera l'occasion de vous faire connaître, d'échanger, de fraterniser et ce sera aussi l'occasion idéale de présenter de nouvelles idées à votre CA. On vous y attend en très grand nombre.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

- Votre CA travaille présentement à la planification d'une nouvelle activité de financement pour le printemps qui vient. On regarde la possibilité d'organiser un souper homard avec encan pour le 4 juin prochain. La formule est éprouvée, mais la participation de tous est le gage d'un succès assuré. Pensez à votre contribution!

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CA DU 4 MARS DERNIER

- Il fut question du poste de secrétaire-trésorière, du remplacement de la coordonnatrice, des activités de financement, des déjeuners rencontres, des renouvellements d'adhésions (du suivi, de la sollicitation des nouveaux membres et des avantages d'être membre), de la présence du CGAL à la table de concertation de Labelle, de son implication dans le projet de contournement de la 117 et de la revitalisation du centre-ville de Labelle et des demandes de subventions.

Il n'y a rien que nous désirons plus que de vous offrir les meilleurs services possible, promouvoir les échanges d'affaires entre nos membres et veiller à la bonne marche des opérations de votre association.

Cordiales salutations et au plaisir, Réjean Éthier, président

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
04	**3**		Retour des Bingo	Nativité-de-Marie	Gymnase du Cnetre communautaire
04	**9-10-16-17**	**8h à 17h**	Formation DAFA	Municipalité de Labelle	
04	**11 au 15**		Vente 50% de rabais	Comptoir d'Entraide	
04	**12**	**19h15 à 21h**	Atelier conférence—le développement du langage des touts-petits	Calenbourg	Salle Valiquette
04	**14**		Parution de la programmation estivale	Service des loisirs et du tourisme	
04	**15**		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
04	**18**	**20h**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	
04	**21**		Salon du livre	École Le Tremplin	Gymnase du Centre communautaire
04	**21**	**19h**	Début de la semaine Sainte	Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge	Chapelle de Labelle
04	**22**	**16 h 30**	Date limite— emplois d'été 2011	Municipalité de Labelle	
04	**22 et 25**		Fermeture des services municipaux	Municipalité de Labelle	
04	**27**	**9h30 à 11h30**	Le rôle légal et social des grands-parents	CSSS des Sommets	
04	**29**		Date limite d'inscription—tournée des maires et des mères	Service des loisirs et du tourisme	
04	**30**		Journée du grand ménage	Service des loisirs et du tourisme	
05	**2**		Date limite—inscription pour obtenir un baril de récupération de pluie	Municipalité de Labelle	
05	**2 et 4**	**14h à 20h**	Inscription du Camp de jour	Service des loisirs et du tourisme	7393, boul. du Curé-Labelle (haut de la bibliothèque)
05	**5**		Parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	
05	**6-7**		Le retour de nos idoles	Francine Patry	
05	**7**		Tournée des maires et des mères	Service des loisirs et du tourisme	
05	**14**	**9h30 à 12h30**	Atelier de caricature	Municipalité de Labelle—bibliothèque de Labelle	Salle Valiquette

INFO MUNICIPALE : Copiright 2010 • Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle • 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 • 819-681-3371
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca